JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DU NUMÉRIQUE ET DES SPORTS

OFFICE DES SPORTS

Rue du Banné 23
Case postale 1476
CH-2900 Porrentruy 1

t +41 32 420 34 50
ocs@jura.ch

FORMULAIRE DES FRAIS ADMIS POUR LES EQUIPES QUI EVOLUENT DANS L'ELITE DU SPORT SUISSE

Titre de la charge		**Montant (en CHF)**
Salaire entraîneur principal	:	
Salaire entraîneur(s)-assistant(s)	:	
Salaire entraîneur des gardiens	:	
Salaire staff masseur /soigneur	:	
Salaire joueurs	:	
Charges sociales	:	
Assurances	:	
Primes de match	:	
Redevances/licences/cotisations aux associations faîtières :	:	
Frais d'équipements sportifs de groupe (maillots/vêtements sportifs):	:	
Frais de matériel sportif	:	
Frais de déplacement matches à l'extérieur (car, voiture)	:	
Frais d'arbitrage	:	
Frais soins/pharmacie (matériel)	:	
Frais de sécurité matches à domicile	:	
Frais de locations d'infrastructures (entraînements et matches)	:	
Frais de déplacements :	:	
Lavage des maillots	:	

Titre de la charge		**Montant (en CHF)**
Frais camp(s) d'entraînement (locations logements et infrastructures sportives)	:	
Appartements joueurs/entraîneur(s) (locations uniquement)	:	
Frais véhicules joueurs/entraîneurs (si mise à disposition par le club uniquement)	:	
Frais administratifs 1re équipe (publicité et imprimés non admis)	:	

TOTAL CHARGES

CHF 0

REMARQUE 1 : les montants indiqués dans la liste doivent pouvoir être justifiés par des pièces comptables à joindre à la demande

REMARQUE 2 : les frais ne figurant pas dans la liste (ex : amendes, repas,..) ne sont pas admis